

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

A. J. ROBICHON

Chronique des Oeuvres :  
I . Lausanne, II : Salvan, III : Sion,  
IV : Vérossaz

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1908, tome 10, p. 48-54

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

## Chronique des Oeuvres

**Cercles d'études.** Les Cercles d'études ont pour but de faciliter aux Jeunes gens, par d'amicales discussions dans de périodiques réunions, une connaissance plus approfondie des vérités reçues souvent d'une façon trop superficielle au catéchisme ou à l'école.

Chacun des membres expose, à tour de rôle, une question morale, religieuse, sociale, fixée d'avance et ainsi bien préparée, devant ses camarades. Ceux-ci y prennent une part active, soit en suivant avec attention les développements donnés, soit en demandant des explications, soit même en soulevant des difficultés ou en apportant un éclaircissement, sous la direction d'un prêtre chargé d'assurer l'intégrité doctrinale et de maintenir aux débats leur bonne allure. C'est parfois une vraie joute théologique d'où sortent toujours force et lumière pour nos jeunes gens.

Ils s'y créent, en effet, des convictions religieuses, éclairent leurs pratiques de piété, font vite connaissance des objections courantes qui désarçonnent les inexpérimentés et qu'eux dissèquent d'un coup et réfutent sur le champ d'un mot à l'emporte-pièce.

Ces cercles d'études sont incontestablement utiles : mais sont-ils toujours possibles ? On semblait en douter jusqu'ici pour le pays. Eh bien, ils sont possibles : la preuve, c'est qu'il en existe et dans nos villes et dans nos campagnes comme il appert par les communications qui nous arrivent des deux localités suivantes.

### *I Lausanne*

Notre dévoué correspondant vient par ses vues et sa compétence confirmer nos idées sur les cercles d'études dans le rapport qu'il nous fait parvenir avec une complaisance qui lui vaut toute notre reconnaissance.

**But d'un Cercle d'études.** Les groupements des jeunes, les plus utiles et les plus nécessaires à l'heure présente, sont les Cercles d'Etudes. Ils instruisent la jeunesse, lui apprennent à traiter convenablement un sujet social, religieux, à en discuter sainement, en connaissance de cause, et surtout à réfuter les accusations grossières et courantes portées contre l'Eglise, ses doctrines et son clergé. Dans ces cercles studieux, on résout aussi les questions sociales que chacun doit connaître, et on

jette les fondements d'une société nouvelle, régénérée, basée sur des principes chrétiens.

La **Concordia**. La « Concordia », société de jeunes gens catholiques, vit éclore dans son sein un Cercle d'Etudes, il y a de cela deux ans.

Cette nouvelle section dont les débuts furent pénibles obtient maintenant un très vif succès.

**Ses travaux.** Une vingtaine de membres, âgés de seize à vingt-cinq ans, suivent régulièrement ses séances hebdomadaires.

La moitié de ces réunions d'hiver sont consacrées à un Cours d'Economie politique donné par M. Maxime Reymond. Ces quelques notions, tout à fait indispensables pour traiter les questions de sociologie les plus élémentaires, sont exposées avec beaucoup de compétence.

Entre temps un membre présente un travail écrit, sur un sujet apologetique de préférence. Il le choisit lui-même à l'avance et peut disposer des livres de la bibliothèque qui lui sont utiles. Les questions étudiées cette année sont : « La Papesse Jeanne » « La Saint-Barthélémy » « Accord de la Science et de la Foi » « Les Origines de la Confession. »

Après cet exposé, les membres discutent, posent des questions au conférencier, et soulèvent des objections. Un abbé, président d'office, est chargé de maintenir l'orthodoxie, de reprendre les erreurs et de corriger les fautes de raisonnement.

**Ses résultats.** Grâce à ces causeries, bien des points s'éclaircissent, et les jeunes gens peuvent réfuter, sans ergoter, les objections contre l'Eglise qu'ils entendent un peu partout, dans la rue comme à l'atelier. Mais c'est surtout plus tard que ces études porteront tous leurs fruits et nous en verrons tout le prix, lorsque des catholiques instruits, fidèles à leur Eglise, travailleront en grand nombre au triomphe des doctrines qui nous sont chères.

A. J. R.

## *II Salvan*

**Création d'un cercle.** Cette localité, depuis le 25 mars 1906, possède un cercle d'études, avec organisation complète, composé pour faciliter les réunions et les travaux, de deux sections, l'une aux Marécottes et l'autre au Trétien, ayant chacune ses séances et son comité particuliers.

**Son but.** Ce cercle d'études a été créé dans le but de fournir aux jeunes gens qui sortent des écoles primaires les moyens

d'acquérir le complément d'éducation et d'instruction dont ils ont besoin au point de vue religieux, moral et social, pour être des chrétiens solides, des hommes honnêtes et des citoyens éclairés.

**Ses éléments.** Le cercle est une œuvre de dévouement et de bonne volonté. Constitué sur les bases les plus libres, il accepte, au nombre de ses membres, sans distinction, tout jeune homme loyal qui veut s'instruire. Il n'exige de ses membres aucune cotisation et s'efforce de couvrir ses dépenses en faisant appel à des dons volontaires. C'est ainsi qu'il a procédé pour l'achat de son drapeau et d'une bibliothèque en formation.

**Ses travaux.** Pour atteindre son but, le cercle se réunit toutes les trois semaines et fait la lecture et la discussion des travaux fixés à l'avance.

Il donne chaque année une représentation qui contribue puissamment au développement intellectuel des jeunes gens, réclame de leur bonne volonté une grande somme d'énergie et procure à la population une récréation des plus saines et des plus instructives.

Le cercle fait également œuvre utile et mérite par là même les sympathies de tous ceux qui s'intéressent au développement de la jeunesse, en faisant donner des conférences, qui avec les représentations n'ont pas peu contribué à augmenter le nombre de ses membres.

**Sa prospérité.** Vu la difficulté des distances, l'action du cercle n'a pu s'exercer avec toute la régularité désirable. Cependant des résultats réjouissants sont acquis. Le cercle qui n'avait au début que 15 membres en compte maintenant 46. Il a élargi l'horizon des jeunes gens, en élevant leur intelligence, en leur donnant des occupations plus nobles, en les intéressant à la lecture des livres et des journaux sérieux. Il a surtout mis dans leurs rapports plus de fraternité et plus d'union. Notons que ce cercle a été agrégé à l'Association catholique suisse, en novembre 1907, à la réunion des délégués de la fédération cantonale.

Puisse ce cercle se maintenir actif pour l'honneur et le bien de Salvan, et susciter par son exemple d'autres créations de ce genre dans nos villes et nos campagnes.

### *III Sion*

Il nous tarde de revenir à la Section sédunoise de la F. O. V. et d'ajouter aux diverses caisses *d'épargne, de maladie, de décès, de pension et d'assurance en cas de vieillesse*, aux deux

bureaux de *renseignements* et de *placements*, cités dans l'« *Eveil* » de janvier, la mention des œuvres suivantes non moins bien-faisantes pour l'ouvrier et instructives pour tous.

**Bibliothèque** : Elle comprend actuellement 300 à 350 volumes, sans compter diverses brochures françaises et allemandes.

Revues : *Alte und Neue Welt*, *Annales littéraires*, les *Veillées des chaumières*, *Le Chercheur*.

Livres prêtés l'année dernière sans compter les brochures, périodiques : 137.

**Maison** populaire ; Par contrat passé avec M M les membres du Comité des Actionnaires, les trois sociétés précédemment nommées et le *Gesellenverein* sont devenus tenanciers d'un restaurant plus d'une salle occupée actuellement par le *Gesellenverein*. Un rapport détaillé sur la marche du restaurant pour l'exercice écoulé a dû être mis dans les mains de tous les sociétaires ; aussi le Comité peut, grâce à la gestion économe de la Gérante, rassurer les membres sur la rentabilité de l'entreprise et nous fait espérer que les revenus de celle-ci lui serviront d'un appoint précieux pour l'institution d'une colonie de vacances pour les enfants des familles ouvrières, institution qu'il ne perd pas de vue et qu'il mettra en œuvre, dès que les ressources le permettront.

**Magasin coopératif** : Un rapport détaillé a été également publié sur cette œuvre avant la fin de l'année : De plus, ses statuts vont être révisés dans le sens d'une faculté plus grande laissée à tout ouvrier d'en faire partie.

**Fanfare**. « *L'Avenir* ». Vu l'organisme complexe de la F. O. V, et les nombreux cas où une fanfare peut être appelée à rendre service, il est nécessaire d'en avoir une en propre. « *L'Avenir* » répond à ce besoin.

**Section de théâtre** : Dans le courant de l'année, il a été donné deux pièces : « *Die Mühle von Stansstaad* » et « *l'Ermite de la Montagne* » jouées toutes deux à Sion et à Sierre. A noter encore deux soirées familières où le succès, malgré quelques imperfections inévitables, récompensa grandement le zèle des membres dévoués.

**Section de chant** : Seules les ouvrières y prirent part et firent de réjouissants progrès. Nul doute que l'année qui vient ne marque une nouvelle étape vers l'idéal du beau et du bien.

**Cours de langues** : Il a été donné des cours de français, d'allemand et d'italien. Malheureusement ils ont été interrompus

une fois ou l'autre pour des motifs imprévus et cela a naturellement un peu nui à leur bonne marche.

**Conférences** Signalons seulement deux des plus importantes : l'une sur les assurances existant aujourd'hui et l'autre sur le repos et la sanctification du dimanche.

**Presse:** L' *Union des Travailleurs*, l'*Arbeiter*, le *Gewerkschafter* et l'*Arbeiterin*. La plupart des membres sont en outre abonnés à un journal du canton.

**Vie publique** : A signaler une pétition adressée à la municipalité concernant un contrôle plus strict des denrées alimentaires.

**Union des travailleurs** : Fondation 16 Juillet 1905. Reconstitution 27 février 1907. Cotisation annuelle: 3 fr. payable la moitié au mois de Mai et l'autre moitié au mois d'Octobre. Dans cette cotisation sont compris l'abonnement à l'*Union des Travailleurs* et la 1<sup>re</sup> classe de décès. Les apprentis ne payent que 1 fr 50.

**Union des travailleuses** : Fondation 16 Juillet 1905, Cotisation annuelle 2 fr. payable une moitié au mois de Mai et l'autre au mois d'Octobre. L'abonnement à l'*Union des Travailleurs* est compris dans la cotisation, mais non la 1<sup>re</sup> classe de décès à laquelle les personnes désireuses d'y adhérer payent 1 fr. de plus.

**Syndicat des couturières et lingères.** Fondation le 12 novembre 1905. En date du 6 juin sont venues s'y joindre les repasseuses. Cotisation et local, les mêmes que pour l'Union des Travailleuses.

**Programme pour l'hiver 1907-1908.** Cette section a élaboré et fait publier pour cet hiver un programme varié, bien rempli, tout d'actualité, qui vous démontre sa vitalité et qu'il serait instructif de signaler, si la place ne nous faisait défaut, mais pourtant que nous ferons parvenir à toute association qui nous le demandera.

**Conclusion.** Les œuvres sont possibles dans notre pays et peuvent même y être prospères. Aussi toutes nos félicitations à la section sédunoise de la F. O. V. pour son travail pour la classe ouvrière si digne de nos soins ; merci de la leçon instructive qu'elle nous donne et qui ne restera pas sans efficacité et de l'empressement qu'elle mettra à éclairer ceux qui voudront l'imiter, sur l'organisation spéciale de chacune de ces œuvres dont nous n'avons pu ici que donner la nomenclature !

## IV Vérossaz

**Les malades pauvres.** Malgré les efforts publics et privés de l'heure présente pour le soulagement de la misère humaine, il reste une classe de malheureux bien à plaindre, qui échappent peut-être à notre attention et qui n'en méritent pas moins tout notre dévouement — ce sont les malades pauvres.

Que d'hommes, lorsque la maladie les frappe, sont cloués au lit, privés des premiers soins indispensables pour une guérison, par manque de ressources !

Que de vies, si utiles à certains foyers miséreux, sont ainsi abrégées, emportées même !

**L'œuvre d'un prêtre** - Un Curé, celui de Vérossaz (Valais), bien vite dans ses visites aux malades de sa paroisse, s'aperçut de cette plaie sociale. Il en gémit et n'eut rien tant à cœur que d'y porter remède; que fit-il ?

Malgré les sourires et les critiques qui, au début, furent plus nombreux que les offrandes, il se mit à quêter dans sa paroisse et auprès des personnes étrangères que la charité signalait à son attention, pour constituer un capital inaliénable productif d'intérêts ou rentes qui chaque année seraient intégralement consacrés à couvrir les frais de médecin et de pharmacie ou à monter un modeste dispensaire destiné à rendre de grands services à la campagne où non seulement le confortable mais souvent le nécessaire fait défaut.

**Résultat.** A force de quémander pour ses chers malades, notre zélé pasteur a trouvé un capital de 3000 fr., obtenu par voie d'adhésions. Chaque adhérent s'engageait à verser au Comité la modeste somme de 15 fr. en une fois ou de 3 francs par annuité. Mais l'œuvre n'est pas close. Le Comité espère la mener à bonne fin et réunir les 5 à 6000 fr. qui dans sa pensée et selon ses calculs sont nécessaires pour lui donner tout son développement.

**But.** Cette œuvre des malades a donc pour but de procurer au début d'une maladie, aux personnes qui se trouvent dans une situation de gêne momentanée ou permanente, les soins médicaux que réclame leur état.

Nos félicitations à l'initiateur de cette œuvre de charité et au comité qui l'organise et notre reconnaissance d'avoir montré qu'on peut beaucoup faire même dans nos villages pour améliorer la situation des humbles.

Merci à tous les membres des diverses Associations des rapports qu'ils nous ont envoyés avec tant de bienveillance et qui font la vie de l' « Eveil ».

Merci à nos dévoués amis de Fribourg et de Genève qui nombreux, après nous avoir témoigné leur réconfortante sympathie pour la nouvelle Revue, nous assurent de leur concours actif que nous estimons grandement précieux.

B B.